PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

CM-CIC SECURITIES
Société anonyme au capital de 6 568 226 € *« réduction de capital suite à AGE du 12 mai 2014 »
Siège social : 6, avenue de Provence, 75009 Paris.
467 501 359 R.C.S. Paris.

Exercice social du 01/01/2013 au 31/12/2013

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2014.

I. – Bilan

(en milliers d'euros)

Actif	Notes	2013 31 décembre	2012 31 décembre	2011 31 décembre
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	2	7	7	7
Effets publics et assimilés				
Créances sur les établissements de crédit	3	667 190	613 895	569 783
Opérations avec la clientèle	4	44 339	32 825	23 418
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	2 859	3 295	1 936
Actions et autres titres à revenu variable	6	34 852	56 262	33 862
Participations et autres titres détenus à long terme	7	914	1 790	2 188
Parts dans les entreprises liées	8			
Opérations de crédit-bail et assimilées				
Immobilisations incorporelles	9	35	35	35
Immobilisations corporelles	10	446	599	752
Capital souscrit non versé				
Actions propres				
Comptes de négociation et règlement	11	33 039	55 907	60 573
Autres actifs	11	96 130	55 436	143 546
Comptes de régularisation	12	40 212	30 344	11 606
Total de l'actif		920 023	850 395	847 706

Hors-bilan	Notes	2013 31 décembre	2012 31 décembre	2011 31 décembre
Engagements reçus				
Engagements de financement				
Engagements reçus d'établissements de crédit				
Engagements de garantie				
Engagements reçus d'établissements de crédit	8	61 753	22 738	23 186
Engagements sur titres				
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise				
Autres engagements reçus		1 466	478	3 488

Passif	Notes	2013 31 décembre	2012 31 décembre	2011 31 décembre
Banques centrales, C.C.P.				

Dettes envers les établissements de crédit	14	239 113	271 391	249 828
Opérations avec la clientèle	15	592 430	458 287	474 863
Dettes représentées par un titre				
Comptes de négociation et règlement	11	44 199	54 694	42 576
Autres passifs	11	13 277	21 824	32 573
Comptes de régularisation	12	12 921	14 696	11 728
Provisions pour risques et charges	16	6 658	4 718	3 981
Dettes subordonnées				
Fonds pour risques bancaires généraux	17	4 500	4 500	4 500
Capitaux propres	17	6 925	20 285	27 657
- Capital souscrit		19 705	19 705	19 705
- Primes d'émission		3 563	3 563	3 563
- Réserves		4 221	4 221	4 221
- Ecart de réévaluation				
- Provisions réglementées				
- Report à nouveau		-7 812	167	147
- Résultat de l'exercice		-12 752	-7 371	21
Total du passif		920 023	850 395	847 706

Hors-bilan	Notes	2013 31 décembre	2012 31 décembre	2011 31 décembre
Engagements donnés				
Engagements de financement				
Engagements en faveur d'établissements de crédit				
Engagements en faveur de la clientèle				
Engagements de garantie				
Engagements d'ordre d'établissements de crédit				
Engagements d'ordre de la clientèle				
Engagements sur titres				
Titres acquis avec faculté de reprise				
Autres engagements donnés		24 852	18 556	20 129

II. – Compte de résultat

(en milliers d'euros)

en milliers d'euros	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011
+ Intérêts et produits assimilés	22	1 256	2 258	5 703
+ Intérêts et charges assimilées	22	-566	-1 018	-2 338
+ Revenus des titres à revenu variable	23	563		8
+ Commissions (produits)	24	55 314	59 005	75 215
+ Commissions (charges)	24	-16 426	-18 778	-30 072
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	25	2 112	5 805	5 832
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	26			-19
+ Autres produits d'exploitation bancaire	27	39	150	384
+ Autres charges d'exploitation bancaire	27	-157	-253	-414
+/- Produits nets des autres activités	28			13
= Produit Net Bancaire	29	42 135	47 169	54 286

+ Charges de personnel	30	-29 532	-30 025	-29 498
+ Autres charges administratives		-21 173	-22 934	-24 714
+ Dotations aux amortissements		-173	-191	-219
= Charges de fonctionnement		-50 878	-53 150	-54 431
= Résultat Brut d'Exploitation		-8 743	-5 981	-145
+ Coût du risque	31	-1 815	-209	120
= Résultat d'Exploitation		-10 558	-6 190	-25
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	32	-2 183	-1 204	68
= Résultat Courant		-12 741	-7 394	43
+/- Résultat exceptionnel	33	105	22	61
+ Impôts sur les bénéfices	34	-115	1	-83
+/- Dotations/reprises de FRBG				
+/- Dotations/reprises aux provisions réglementées				
= Résultat Net		-12 752	-7 371	21

III. – Affectation du résultat

Résolution proposée et votée par l'assemblée sans modification
L'assemblée générale, constatant que le résultat de l'exercice est une perte de 12 751 817,60 euros, augmenté du report à nouveau déficitaire de 609 674 euros, qui ensemble constitue un report déficitaire de 13 361 491,60 euros, décide de l'affecter par imputation :

- sur le poste « réserve prime d'émission/apport » pour	3 562 735,80 euros
- sur le poste « réserve légale » pour	1 613 856,83 euros
qui est ainsi ramené à 356 581,35 euros	
- sur le poste « réserves diverses » pour	1 928 292,55 euros
- sur le poste « réserves disponibles » pour	322 996,32 euros
- sur le poste « réserve spéciale provenant de	
la réduction de capital » pour	5 933 610,10 euros

Rappel des dividendes distribués
L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a pas eu de somme distribuée à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

IV. – Annexes aux comptes sociaux

(En milliers d'euros)

Note 1 : Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les principes comptables généraux retenus pour établir les comptes de la société CM - CIC Securities sont ceux définis par le comité de la réglementation bancaire et financière conformément au règlement CRBF N° 97-03, modifié par le règlement CRC n° 2002-04 puis par le règlement CRC n° 2004-18 relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises d'investissement.

Les comptes de l'exercice 2013 de la société CM - CIC Securities ont été établis selon les mêmes principes d'évaluation que ceux appliqués en 2012.

La première application de la recommandation ANC N° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises a eu pour conséquence un changement de méthode comptable en 2013 dans les comptes sociaux de CM-CIC SECURITIES. La première application est rétrospective et son impact sur le report à nouveau au 1er janvier 2013 est de -609 milliers d'euros.

Traitement du changement de méthode comptable
Le changement de méthode comptable est appliqué de façon rétrospective, c'est-à-dire comme si ce principe avait toujours été appliqué. L'impact de première application est imputé sur les capitaux propres au 1er janvier, corrigeant le bilan d'ouverture.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Créances et dettes
Les créances et dettes ont été enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances sont classées en douteux lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues. Les crédits sont classés en douteux compromis lorsqu'ils sont douteux depuis plus de 12 mois.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont évaluées au cas par cas en fonction des risques de non-recouvrement à la clôture de l'exercice.

Portefeuille de titres
Le classement des titres selon les différentes catégories et leur méthode d'évaluation et de comptabilisation sont fonction de leur nature et de l'intention de gestion exprimée lors de leur acquisition.

Titres de transaction
Sont classés sous cette catégorie les titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance.

Sauf dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché, ces titres ne peuvent demeurer plus de six mois dans le portefeuille de transaction. Au-delà de cette période, leur transfert vers le portefeuille de placement ou d'investissement se fait à la valeur de marché du jour du transfert. Les titres de transaction sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, frais d'acquisition inclus.

Conformément au règlement N° 90-01 du comité de la réglementation bancaire et financière, modifié par le règlement CRC n° 2005-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, chapitre 1er, "dispositions applicables aux titres de transaction", à chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté au compte de résultat.

En application de ce principe, les titres figurant au compte PCEC 30213 « Actions et autres titres à revenu variable » liés à l'activité d'intermédiation font l'objet d'une évaluation au cours le plus récent et le solde global des différences dégagé par cette évaluation est porté, selon le sens, en charges ou en produits.

Les opérations d'arbitrage subissent un traitement comptable particulier : enregistrement initial au prix d'achat et prise en compte des éventuelles opérations sur titres

Titres de placement
Sont classés en titres de placement les titres acquis avec l'intention de les détenir plus de six mois, sans pour autant devoir être conservés durablement. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition sont enregistrés directement en charge.

A la date d'arrêté des comptes, ils sont évalués sur la base du dernier cours connu pour les titres cotés et sur la base de leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

Titres de participation
Les titres de participation non consolidés regroupent les titres à revenu variable que le groupe entend détenir durablement et qui donnent des droits dans le capital d'une entreprise lorsque ces droits, en créant un lien durable avec celle-ci, sont destinés à contribuer à l'activité du groupe.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire au prix auquel ils ont été acquis ou à la valeur déterminée par les termes du contrat d'acquisition. Les frais d'acquisition des titres sont inscrits directement en charge.

Les moins-values latentes, calculées ligne à ligne, sont provisionnées, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et de filiales non cotés font l'objet d'une estimation individuelle basée non seulement sur la situation nette, mais aussi leurs capacités bénéficiaires et leurs perspectives de rentabilité. Si la valeur ainsi estimée apparaît inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Instruments financiers à terme
Conformément au règlement CRBF 88-02, relatif à la comptabilisation des opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts, les gains et les pertes sur instruments financiers sont enregistrés respectivement en produits et charges sur opérations diverses.
Les marges positives ou négatives, constatées sur des opérations non dénouées à la clôture de l'exercice et réalisées sur des marchés organisés ou assimilés, sont comptabilisées en résultat, aussi bien pour les opérations de couverture (lorsque l'élément couvert est évalué au cours de marché) que pour les autres opérations.

Comptes de négociation/règlement
Ces comptes enregistrent, au coût historique, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte de tiers dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées.

Opérations libellées en devise
Les gains et les pertes de change qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période et enregistrés en compte de résultat.
Dans le compte de résultat, les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise locale des sociétés consolidées aux taux de change en vigueur le jour de leur constatation.

Immobilisations incorporelles et corporelles
Les immobilisations sont évaluées au coût d'achat. Au compte de résultat, les amortissements correspondant à ces immobilisations figurent en "Dotations aux amortissements".

Immobilisations incorporelles
La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.
L'amortissement pour dépréciation a été déterminé pour les logiciels selon le mode linéaire sur une durée de 1 an.

Immobilisations corporelles
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire ou dégressif. Les durées d'amortissement notamment retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode

Installations téléphoniques	5 à 10 ans	Linéaire
Installations/Agencements	10 ans	Linéaire
Matériel Bureau/Informatique	3 à 5 ans	Linéaire/Dégressif
Matériel de Transport	5 ans	Linéaire
Mobilier de Bureau	5 à 10 ans	Linéaire

Provisions pour risques et charges
Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées selon les règles du CRC 2000-06.

Fonds pour risques bancaires généraux
Conformément aux possibilités offertes par la réglementation bancaire, la société constitue un fonds pour risques bancaires généraux. Celui-ci est destiné à se prémunir contre des risques éventuels inhérents aux activités commerciales et de marché, non identifiés et non mesurables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite et assimilés
Les engagements font l'objet d'une provision et leur variation est comptabilisée dans le résultat de l'exercice. Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont un taux d'actualisation déterminé par référence au taux long terme des obligations d'entreprises de première catégorie à la clôture de l'exercice et un taux d'augmentation des salaires évalué à partir d'une estimation sur le long terme de l'inflation et de la progression du salaire réel.

La recommandation ANC N° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actualisée de l'engagement et le coût des services rendus de l'exercice, à partir d'hypothèses.

Les différences générées par les changements de celles-ci et par les différences entre les hypothèses antérieures et ce qui s'est effectivement produit constituent des écarts actuariels.

Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. La différence entre le rendement réel et celui attendu constitue un écart actuariel.

Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

- Retraites complémentaires relevant des caisses de retraite
L'accord d'étape AFB en date du 13 septembre 1993 a modifié les régimes de retraite des établissements bancaires. Depuis le 1er janvier 1994, les banques adhèrent aux régimes nationaux Arrco et Agirc. Les trois caisses du groupe CIC qui assuraient le paiement des différentes charges prévues dans l'accord d'étape ont fusionné au 1er janvier 2008 afin de mutualiser leurs réserves.
Après fusion, les réserves de l'entité fusionnée couvrent intégralement les engagements, ceux-ci ayant fait l'objet d'une estimation complète en 2008. Afin de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi Fillon du 23 août 2003 et de la loi 2008-1330 de Financement de la Sécurité sociale du 17 décembre 2008, la transformation en IGRS de l'entité fusionnée, avec pour corolaire le basculement des réserves et engagements auprès d'un organisme d'assurance, est intervenue en 2009.

- Autres avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
Les futures indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite, y compris les régimes spéciaux sont, soit couverts par des contrats d'assurances, soit provisionnés pour la part non couverte par de tels contrats.
Les primes pour indemnités de fin de carrière versées annuellement prennent en compte les droits acquis au 31 décembre de chaque exercice, pondérés par des coefficients de rotation et de probabilité de survie du personnel.
Les engagements sont calculés suivant la méthode des unités de crédits projetés conformément aux normes IFRS. Sont notamment pris en compte, la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux d'évolution des salaires, le taux de charges sociales dans les cas prévus et le taux d'actualisation financière.
Les indemnités de fin de carrière arrivées à échéance et versées aux salariés au cours de l'année font l'objet de remboursement par l'assureur à hauteur de la part couverte par celui-ci.
Les engagements d'indemnité de fin de carrière sont déterminés sur la base de l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite à l'initiative du salarié qui a atteint son 62ème anniversaire.

Autres avantages à long terme
Les salariés reçoivent une prime liée à la médaille du travail obtenue après 25 et 35 années d'ancienneté. Cet engagement est évalué selon les mêmes principes que ceux des indemnités de fin de carrière.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi - CICE
La comptabilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est conforme à la note d'information du 28 février 2013 du Collège de l'Autorité des Normes Comptables.
Le montant du CICE, non imposable, est comptabilisé au crédit d'un sous compte des charges de personnel.

Commissions
Les commissions sont enregistrées dès la clôture de l'émission ou dès leur facturation.

Informations sur les postes de bilan, du hors-bilan et du compte de résultat

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

Note 2 - Caisse, Banques centrales

	31.12.2013	31.12.2012
Banques centrales		
Caisse	7	7
Total	7	7

Note 3 - Créances sur les établissements de crédit

	31.12.2013		31.12.2012	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	665 667		539 791	
Prêts, valeurs reçues en pension			2	
Titres reçus en pension livrée		1 523		74 102
Total	665 667	1 523	539 793	74 102
Total des créances sur les établissements de crédit		667 190		613 895

Note 4 - Créances sur la clientèle

	31.12.2013	31.12.2012
Autres concours		
- Prêts et crédits	5	28
Comptes ordinaires débiteurs	42 046	30 837
Créances rattachées		
Créances douteuses	3 314	3 697
Dépréciations	-1 026	-1 737
Total	44 339	32 825

Les créances douteuses comprennent 3.108 K€ de créances douteuses compromises dépréciées à hauteur de 853 K€.

Note 5 - Obligations & autres titres à revenu fixe

	31.12.2013				31.12.2012			
	Transaction	Placement	Invest.	Total	Transaction	Placement	Invest.	Total
Titres détenus cotés	2 859			2 859	3 295			3 295
Montant brut	2 859			2 859	3 295			3 295
Provisions								
. Pour dépréciation								
. Pour risques								
Montant net	2 859			2 859	3 295			3 295

Les titres de placement ne comportent pas de différence positive entre le prix de remboursement et le prix d'acquisition.
Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.

Note 6 - Actions & autres titres à revenu variable

	31.12.2013				31.12.2012			
	Transaction	Placement	T.A.P.	Total	Transaction	Placement	T.A.P.	Total
Titres détenus cotés (1)	1 254	33 598		34 852	38 184	18 078		56 262
Titres détenus non cotés		19		19		19		19
Titres prêtés								
Créances rattachées								

Montant brut	1 254	33 617		34 871	38 184	18 097		56 281
Dépréciations sur titres		-19		-19		-19		-19
Total	1 254	33 598		34 852	38 184	18 078		56 262

Aucun transfert de titres dans une autre catégorie n'a eu lieu.
(1) Titres de placement acquis en SRD pour lesquels CMCIC Securities intervient en tant que négociateur.

Note 7 - Titres de participation et autres titres détenus à long terme

	31.12.2012	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Transferts	Autres variations	31.12.2013
Autres titres détenus à long terme						
- certif association FGD	38					38
Titres de participation						
- non cotés	4 425	1 307				5 732
Sous-total	4 463	1 307				5 770
Dépréciations						
- titres non cotés	-2 673	-2 183				-4 856
Sous-total	-2 673	-2 183				-4 856
Montant net	1 790					914

CM-CIC SECURITIES détient une participation à hauteur de 85,12% dans le capital GSN NORTH AMERICA,INC
Les capitaux propres GSN NORTH AMERICA,INC au 31-12-2013 s'élèvent à 1.513.805,26 USD
GSN NORTH AMERICA,INC enregistre une perte de l'exercice s'élevant à 1.223.683,39 USD.
La valeur brute est de 5 731 K€, dépréciée à concurrence de 4 856 K€.
La variation de la valeur brute est due à l'augmentation de capital en date du 27 février 2013 de 764.297,17 € et de 542.927,46 € en date du 17 décembre 2013.

Note 8 - Opérations avec les entreprises liées

	31.12.2013 Entreprises liées		31.12.2012 Entreprises liées	
	Total	Dont subordonné	Total	Dont subordonné
Actif				
Créances sur établissements de crédit	663 587		531 196	
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	224 860		266 584	
Hors-bilan				
Engagements donnés				
Engagements reçus (1)	61 753		22 738	

Le CIC détient directement ou indirectement 100% du capital de CM-CIC SECURITIES et consolide sa filiale par intégration globale.

(1) Engagement de Garantie Hors-Bilan :
- Selon la convention du 4 décembre 2001 Article 1 - Garantie : la BFCM accorde une garantie de paiement à la première demande auprès CLEARSTREAMBANKING pour un montant de 30 000 K$ de dollar américain ou toute contrevaleur en devise pour le compte de CM-CIC Securities. La contre-valeur en euros au 31-12-2013 est de 21.753 K€.
- Selon la< Lettre d'Ordre > du 28 octobre 2013, le CIC accorde une garantie de paiement à la première demande auprès de LCH.CLEARNET pour le compte de CM-CIC Securities à hauteur de 40 000 K€.

Note 9 - Immobilisations incorporelles

	31.12.2012	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.2013
Valeur brute					
. Droits au bail	15				15
. Fonds commerciaux	20				20
. Autres immobilisations incorporelles	461				461
Montant brut	496				496

Amortissements					
. Autres immobilisations incorporelles	-461				-461
Montant des amortissements	-461				-461
Montant net	35				35

Note 10 - Immobilisations corporelles

	31.12.2012	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31.12.2013
Valeur brute					
. Constructions d'exploitation	3 980	12			3 992
. Autres immobilisations corporelles	1 104	7			1 111
Montant brut	5 084	19			5 103
Amortissements					
. Constructions d'exploitation	-3 569	-121			-3 690
. Autres immobilisations corporelles	-916	-51			-967
Montant des amortissements	-4 485	-172			-4 657
Montant net	599	-153			446

Note 11 - Autres actifs et passifs

	31.12.2013		31.12.2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Primes sur options			2	
Comptes de règlement d'opérations sur titres	33 039	44 199	27 014	25 801
Dettes représentatives des titres empruntés		1 076		37 255
Impôts différés				
Débiteurs et créditeurs divers	96 130	12 201	84 327	13 462
Créances et dettes rattachées	51			
Dépréciations	-51			
Total	129 169	57 476	111 343	76 518

Les débiteurs divers s'élèvent à 96.130 K€ et comprennent notamment :

- Dépôts de Garantie Dérivés, Etrangers & Relit	91 177 K€
- Compens. Marchés Dérivé & Etrangers	452 K€
- Ecritures en Instance d'Imputation	1 366 K€
- Créances Fiscales & Sociales	3 085 K€

Les créditeurs divers s'élèvent à 12.201 K€ et comprennent notamment :

- Couverture de Marges Débitrice	1 007 K€
- Compens. Marchés Dérivé & Etrangers	200 K€
- Ecritures en Instance d'Imputation	4 570 K€
- Dettes Fiscales & Sociales	6 424 K€

Note 12 - Comptes de régularisation

	31.12.2013		31.12.2012	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Comptes d'encaissement	20	239	241	9
Comptes d'ajustements devises et hors-bilan				
Autres comptes de régularisation	40 192	12 682	30 103	14 687
Total	40 212	12 921	30 344	14 696

Note 13 - Provisions pour dépréciation des créances douteuses et provisions pour risques et charges

	31.12.2012	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.2013
Actif					
Dépréciations sur créances sur la clientèle	1 737	81	-792		1 026
Passif					
Provisions pour risques et charges ND	67		-67		
Provisions pour risques et charges	1 624	2 301			3 925
Total	3 428	2 382	-859		4 951

Le total des créances douteuses sur la clientèle est de 3.314 K€. Elles sont couvertes par des dépréciations d'actif à hauteur de 1.026 K€ soit 30,96 %.
Les dépréciations créances douteuses sur clientèle se décomposent en :

-Provision pour dépréciation clients déposés	853 K€
-Provision pour dépréciation autres clients	173 K€

Provisions pour risques charges : Constatation en 2013 d'une provision complémentaire de 2.300 K€.

Note 14 - Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2013		31.12.2012	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes ordinaires	239 113		271 391	
Total	239 113		271 391	
Total des dettes envers les établissements de crédit		239 113		271 391

Note 15 - Comptes créditeurs de la clientèle

	31.12.2013		31.12.2012	
	A vue	A terme	A vue	A terme
Comptes d'épargne à régime spécial		76 949		81 762
Total - Comptes d'Epargne à Régime Spécial		76 949		81 762
Autres dettes	515 481		376 525	
Dettes rattachées				
Total - Autres dettes	515 481		376 525	
Total des comptes créditeurs de la clientèle à vue et à terme		592 430		458 287

Note 16 - Provisions

	31.12.2012	Dotations	Reprises	Autres variations	31.12.2013
Provisions de contrepartie					
- provisions pour risques/créances diverses ND	67		-67		
- provisions pour risques/créances diverses	1 624	2 301			3 925
Provisions hors risques de contrepartie					
- provisions pour charges de retraite (1)	2 197	791	-1 119	609	2 478
- provisions pour litiges					
- provisions pour éventualités diverses	830		-575		255
Total	4 718	3 092	-1 761	609	6 658

(1) Parmi les provisions pour charges de retraites figure la provision pour indemnités de fin de carrière. Celle-ci est égale entre l'engagement et le montant assuré auprès des ACM, entreprise d'assurance du groupe CM11-CIC. L'impact de l'augmentation de l'engagement de CM-CIC Secuirites liés au changement de convention collective intervenu en 2012 est dû à l'application de la recommandation ANC 2013-02 générant une augmentation de la provision 609 K€ pour IFC du montant de l'étalement résiduel.
Dans un souci d'harmonisation les paramètres de calcul sont ceux du groupe CM11-CIC, le taux d'actualisation de référence est le taux de rendement des obligations long terme émises par des entreprises de premier rang, estimé à partir de l'indice i-BoxxCorporate AA 10ans +. Le taux d'actualisation retenu en 2013 s'élève à 3% contre 2,90 % en 2012.

Note 17 - Capitaux propres et FRBG

	Capital	Primes	Réserves (1)	Ecarts de réévaluation	Provisions réglementées	Report à nouveau	Résultat exercice	Total	Fonds pour risques bancaires généraux
Solde au 1.1.2012	19 705	3 563	4 221			147		27 636	4 500
Résultat de l'exercice							-7 371	-7 371	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						21		21	
Distribution de dividendes									
Augmentation de capital									
Variations des taux de conversion									
Incidence des réévaluations									
Autres variations									
Solde au 31.12.2012	19 705	3 563	4 221			167	-7 371	20 285	4 500
Solde au 1.1.2013	19 705	3 563	4 221			167		27 656	4 500
Résultat de l'exercice							-12 752	-12 752	
Affectation du résultat de l'exercice précédent						-7 371		-7 371	
Distribution de dividendes									
Augmentation de capital									
Incidence des réévaluations									
Autres variations (2)						-609		-609	
Solde au 31.12.2013	19 705	3 563	4 221			-7 812	-12 752	6 925	4 500

CM - CIC Securities est une Société Anonyme au capital de 19 704 678 euros.
Le capital est composé de 469 159 actions de 42 euros de nominal.
CIC détient 469 147 actions soit99,99 % du capital social.
(1) Les réserves sont constituées par la réserve légale pour 1 970 K€ et les autres réserves pour 2 251 K€.
(2) L'application de la recommandation ANC 2013-02 a généré une augmentation de 609 K€ du poste de report à nouveau.
La perte de l'exercice s'élève à 12 751 817,60 euros.

Note 18 - Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle

	< 3 mois et à vue	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Créances dettes rattachées	Total
Actifs							
Créances sur les établissements de crédit *	665 667		1 523				667 190
Créances sur la clientèle **	42 046						42 046
Obligations et autres titres à revenu fixe ***							
Passifs							
Dettes envers les établissements de crédit	239 112						239 112
Comptes créditeurs de la clientèle	515 481	76 949					592 430

**à l'exception des créances douteuses et des provisions pour dépréciation*
***à l'exception des valeurs non imputées, des créances douteuses et des provisions pour dépréciation*
****exclusivement pour les titres de placement et d'investissement (hors créances douteuses)*

Note 19 - Contrevaleur en euros des actifs & passifs en devises

La contre-valeur en euros des actifs et passifs libellés en devises est respectivement de	193 852	et	193 852

Note 20 - Engagements sur instruments financiers à terme

Opérations sur instruments financiers à terme (selon la notion d'opérations de couverture micro/macro et opérations de gestion

Position ouverte/gestion spécialisée sur les opérations fermes et conditionnelles).

	31.12.2013			31.12.2012		
	Couverture	Opérations de gestion	Total	Couverture	Opérations de gestion	Total
Opérations fermes						
Marchés organisés						
Contrats de taux		1 900	1 900		400	400
Autres opérations		1 507 296	1 507 296		1 932 666	1 932 666
Opérations conditionnelles						
Actions et autres options						
Achetées					2 342	2 342
Vendues						
Total		1 509 196	1 509 196		1 935 408	1 935 408

Aucun transfert de contrats d'échange de taux d'intérêt n'a été effectué durant l'exercice 2014.

Note 21 - Ventilation des instruments à terme selon leur durée résiduelle

31.12.2013	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total
Instruments de taux				
Marchés organisés				
Ventes	1 900			1 900
Autres instruments financiers à terme				
Marchés organisés				
Achats	625 825			625 825
Ventes	881 471			881 471
Total	1 509 196			1 509 196

Note 22 - Produits et charges sur intérêts

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	1 240	-555	2 250	-970
Clientèle	16	-11	8	-48
Crédit-bail et location simple				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Autres				
Total	1 256	-566	2 258	-1 018
dont charges sur dettes subordonnées				

Note 23 - Revenus des titres à revenu variable

	31.12.2013	31.12.2012
Titres de placement	563	
Total	563	

Note 24 - Commissions

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges

Opérations de trésorerie & interbancaires	28		41	
Opérations avec la clientèle	11		9	
Opérations sur titres	3 065	-619	3 060	-995
Opérations de change	1 561		1 598	
Opérations de hors-bilan				
. Engagements sur titres	6 067		6 976	
. Engagements financiers à terme	2 102	-529	2 839	-829
. Engagements de financement et de garantie		540		636
Prestations de services financiers	42 051	-15 776	43 978	-17 557
Commissions sur moyens de paiement		-42		-33
Autres commissions (dont produits rétrocédés)	429		504	
Total	55 314	-16 426	59 005	-18 778

Note 25 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

	31.12.2013	31.12.2012
- Sur titres de transaction	2 138	5 747
- Sur opérations de change	-1	448
- Sur instruments financiers à terme	-25	-390
* De taux d'intérêt	-19	-67
* De cours de change		
* Sur autres instruments financiers y compris actions	-6	-323
Sous-total	2 112	5 805
- Dotations aux provisions sur instruments financiers		
- Reprises de provisions sur instruments financiers		
Total	2 112	5 805

Note 26 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

	31.12.2013	31.12.2012
Opérations sur titres de placement		
- Dotations aux provisions pour dépréciation		
Opérations sur titres de l'activité de portefeuille		
- Dotations aux provisions pour dépréciation		
- Reprises de provisions pour dépréciation		
Total		

Note 27 - Autres produits et charges d'exploitation Bancaire

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits accessoires				
Transferts de charges				
Dotation nette aux provisions pour risques et charges				
Autres produits et charges d'exploitation bancaire	39	-157	150	-253
Autres produits et charges d'exploitation non bancaire				
Total	39	-157	150	-253

Note 28 - Produits nets des autres activités

	31.12.2013		31.12.2012	
	Produits	**Charges**	**Produits**	**Charges**
Autres produits et charges d'exploitation bancaire en commun				
Total				

Note 29 - Répartition du produit net bancaire

	31.12.2013	31.12.2012
Produits nets de négociation	29 600	28 873
Comptes maison	3 163	6 052
Commissions diverses	20 596	22 970
Résultat financier	262	606
Prestations diverses	-6 858	-7 074
Autres	-117	46
Plus-values de cession de titres de placement		
Redevances marchés	-4 511	-4 304
Produits sur exercices antérieurs		
Total	42 135	47 169

Note 30 - Charges de personnel

	31.12.2013	31.12.2012
Salaires & traitements	-20 491	-19 718
Charges sociales (2)	-8 407	-8 374
Charges de retraite	100	-479
Intéressement et participation des salariés (1)	-22	-15
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	-1 251	-1 135
Dotation nette aux provisions pour retraite	329	-710
Autre dotation nette aux provisions pour risques et charges	210	406
Total	-29 532	-30 025

(1)Intéressement et participation des salariés, aucune provision n'a été constituée au titre de l'exercice 2013.
(2)Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, comptabilisé au crédit des charges de personnel s'élève à 135 K€ au titre de l'exercice 2013.

Note 31 - Coût du risque

	31.12.2013	31.12.2012
Dotations aux provisions sur créances douteuses	-81	-322
Reprises de provisions sur créances douteuses	944	305
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	-443	-74
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions	-2	-51
Récupérations sur créances amorties		
Solde des créances	418	-142
Dotations aux provisions pour risques et charges	-2 300	-300
Reprises de provisions pour risques et charges	67	233
Solde des risques	-2 233	-67

Total	-1 815	-209

Note 32 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

	31.12.2013					31.12.2012 Total
	Effets publics & valeurs assimilées	Obligations & ATRF	Participation & ATDLT	Parts dans les entreprises liées	Total	
Sur immobilisations financières						
- Dotations aux provisions			-2 183		-2 183	-1 204
- Reprises de provisions						
Sous-total			-2 183		-2 183	-1 204
Total					-2 183	-1 204

Note 33 - Résultat exceptionnel

	31.12.2013	31.12.2012
Autres éléments exceptionnel	105	22
Total	105	22
Le résultat exceptionnel 2013 est constitué essentiellement de :		
-Indemnité versée dans le cadre de procédure contentieuse		
-Indemnité perçue dans le cadre de procédure contentieuse	105	
-Dépôt de Garantie Apparts		

Note 34 - Impôts sur les bénéfices

	Exercice 31.12.2013	Exercice 31.12.2012
Impôt courant - Hors effet de l'intégration fiscale		
Impôt courant - Régularisation sur exercices antérieurs	-115	1
Impôt courant - Effet de l'intégration fiscale		
Total	-115	1

A compter de l'année 1995, l'ex-Union Européenne de CIC et certaines banques régionales et filiales détenues à plus de 95% ont constitué un groupe d'intégration fiscale, élargi en 1996 à la totalité des principales filiales détenues directement ou indirectement à plus de 95%.
Le C.I.C. détenant directement ou indirectement 100% du capital de CM-CIC SECURITIES, celui-ci a opté pour le régime fiscal des groupes de société dit "régime de l'intégration fiscale", qui s'est appliqué pour la première fois à l'exercice 1997.

Note 35 - Effectifs moyens

	31.12.2013	31.12.2012
Techniciens	77	78
Cadres	167	169
Total	244	247

Note 36 - Droits individuels à la formation

Les droits acquis en fin d'exercice au titre du dispositif de droit individuel à la formation (DIF) prévu par les articles L933-1 à L933-6 du code du travail sont de 26 931 heures.

Note 37 - Rémunérations versées aux membres du conseil d'administration

	31.12.2013	31.12.2012

Montant global des rémunérations versées		
Montant global des jetons de présence		

Aucune avance ou rémunération n'a été versée aux membres du conseil d'administration.

V. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société CM-CIC Securities, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les notes 1, 16 et 17 de l'annexe aux comptes annuels concernant la première application de la recommandation ANC N° 2013-02 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les notes 1 et 13 de l'annexe aux états financiers, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture à l'actif, par des dépréciations spécifiques, et au passif, par des provisions générales pour risques de crédit.
- Votre société procède à d'autres estimations dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent, notamment, sur la valorisation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, sur l'évaluation des engagements de retraite comptabilisés et les provisions pour risques juridiques et fiscaux. Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note 1 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit
Agnès Hussherr

ERNST & YOUNG et Autres
Olivier Durand

VI. – Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social.

1403185